Racines religieuses et culture économique

Interview de Monsieur Bruno Colmant, Docteur en Sciences de Gestion (ULB), chargé de cours invité à l'UCL et à l'ULg,

Membre du Conseil Central de l'Economie, par Michel Jadot (ads 70)

On a beaucoup parlé de la culture anglo-saxonne dans les articles qui précèdent. Nous souhaitions en savoir plus sur les spécificités de cette culture et les différences d'avec la nôtre, la culture européenne. On voulait connaître le pourquoi de cette différence et on devait alors immanquablement aborder cette matière sous l'angle de la culture religieuse, car il est très clair que nos comportements économiques, que nous soyons athée, agnostique ou catholique, pratiquant ou non, sont influencés par nos racines religieuses. Le regard que nous portons sur le monde, sur les autres, nos relations avec eux, nos actes, nos émotions sont conditionnées par notre culture religieuse. Peu s'en rendent compte. C'est un sujet qui passionne Bruno Colmant et celui qui l'interviewe. C'est donc tout naturellement que nous nous sommes tournés vers lui pour en parler.



M. Jadot: Le rachat d'Arcelor par Mittal ne s'est pas fait de façon classique pour un groupe industriel: s'agit-il d'une approche typiquement anglo-saxonne?

B. Colmant: Pour moi, l'opposition entre l'approche financière de l'activité économique et l'approche industrielle n'a pas lieu d'être: la dualité entre un modèle financier qui répondrait à des règles spéculatives, improductives, malsaines et non vertueuses et un

modèle industriel aux règles productives, manufacturières, empreintes de vertu n'est pas valable. Cette opposition entre les sphères financières et industrielle n'est d'ailleurs véhiculée que dans les pays européens. Elle procède d'une confusion entre deux modèles d'entreprises.

En Europe, on est d'avis que l'entreprise a une fonction sociale, quasi indépendante de ses actionnaires et de ses créanciers, une fonction sociale qui est greffée sur sa fonction économique. En déclarant que la fonction sociale de l'entreprise est d'enrichir ses actionnaires, l'école de Chicago réfute évidemment ce modèle. D'ailleurs, dans les pays anglosaxons, l'entreprise autonome n'existe pas: l'entreprise est un projet. C'est une fédération d'actionnaires quasi accessoirement associés dans une entité juridique, celle-ci n'étant qu'un véhicule, je dirais même une fiction. Quand des associés se constituent en entreprise, c'est pour limiter les risques, ce qui explique le nom qu'on donne à l'une des formes juridiques de société anglosaxonne: la limited liability company. Aux Etats-Unis, l'entreprise est un projet, pas une entité au périmètre défini et au fonctionnement réglé comme une

horloge, dans un objectif de pérennité.

Celle-ci n'est, en effet, pas un objectif

en soi. Il faut reprouver tout, à tout

moment. Les cartes sont rebattues en

permanence.

Une expérience m'avait beaucoup frappé au cours de sciences, lorsque j'étais en humanités: on déposait une petite quantité de mercure¹ sur la table d'expérience. Lorsqu'elle était soumise à un choc, elle éclatait en de nombreuses billes qui se répartissaient autour du point d'impact, mais, l'instant d'après, elles se rapprochaient, comme sous l'effet d'une force centripète et se recombinaient pour donner une masse unique de forme nouvelle. Telle est la réalité du capital dans le monde anglo-saxon. On le déploie dans une entreprise pour qu'il produise, mais on l'en retire, sans état d'âme aucun, pour le redéployer dans une combinaison nouvelle, si on pense qu'il y fournira un travail plus productif. On n'oppose donc pas la sphère financière et la sphère «réelle»: l'une est l'autre.

M. Jadot: Quid des parties prenantes alors?

B. Colmant: Dans le modèle anglosaxon, ceux qu'on appelle les stakehoders (les parties prenantes), à savoir personnel, clients, fournisseurs, monde extérieur, etc. sont des externalités dont il faut réduire le coût.

Aux Etats-Unis, il y a confusion entre l'entreprise et le patrimoine des actionnaires. C'est d'ailleurs pourquoi,

¹ Que les alchimistes appelaient «le vif-argent»...! (ndlr)

les règles comptables tendent de plus en plus à faire converger la valeur du capital comptable vers la valeur boursière. La valeur comptable repose sur l'historique de la société: la mise de départ des actionnaires diminuée des pertes et augmentée des bénéfices réalisés année après année et cela sur des décennies voire sur un siècle si la société est centenaire. La valeur boursière de l'entreprise est ce que le marché est prêt à payer à chaque instant pour acheter tout ou partie de la propriété de l'entreprise. Quand on y réfléchit, quelle meilleure estimation de ce qu'elle vaut et pourquoi la valeur comptable devrait-elle être différente? Ce constat nous amène à réfléchir sur le sens de cette valeur comptable. Dans le monde économique contemporain, modèle anglo-saxon s'impose de plus en plus de lui-même et la circulation accrue du capital favorise sa prédominance.

M. Jadot: Voilà une fort mauvaise nouvelle.

B. Colmant: C'est, en effet, préoccupant. Des deux modèles, celui de Chicago et celui de la responsabilité sociétale de l'entreprise, c'est celui de Chicago qui emporte aujourd'hui l'adhésion dans la mesure où il est plus efficace... à court terme

M. Jadot: Cette manière de penser est-elle liée aux racines religieuses des entrepreneurs?

B. Colmant: L'économie européenne traverse une profonde mutation. Longtemps dominante, elle est aujourd'hui diluée dans une mondialisation qu'elle n'a ni choisie, ni déclenchée. Parfois, cette internationalisation semble même se déployer à son détriment, un peu comme si l'élan économique d'après guerre avait été étouffé par la diffusion du modèle anglo-saxon.

Cela signifie-t-il que le modèle anglosaxon est plus performant? Qu'il constitue l'ordre naturel, ou même la vérité absolue de l'économie? Ou qu'il est collectivement plus désirable? C'est difficile à affirmer. Pour certains économistes, le modèle de croissance européen d'après-guerre n'a jamais existé, car il fut l'effet d'aubaine d'une heureuse conjoncture. D'autres théoriciens affirment, au contraire, que le référentiel européen est une réalité autonome, qu'on peut opposer au modèle anglo-saxon.

Quoiqu'il en soit, il faut cerner la bifurcation de ces deux modèles. Mais où chercher? C'est alors au'immanauablement, presaue inéluctablement, le chercheur est confronté à la profonde fracture qui a opposé les Catholiques et les Protestants au 16ème siècle. Ce schisme religieux aurait, en effet, modulé des comportements très longtemps occultés, mais auxquels on se retrouverait aujourd'hui confrontés à cause de la mondialisation des affaires. L'ouverture des frontières agirait comme le révélateur de différences sociologiques dissimulées. Pour comprendre l'envergure des changements actuels, il faut donc s'intéresser à la rupture ecclésiale qui a exilé les commerçants des puissances catholiques vers des refuges hollandais, anglais, allemands et suisses.

La dislocation confessionnelle a éclaté autour des années 1500, c'est-à-dire au moment où le continent des promesses économiques, l'Amérique, venait d'être découvert. S'opposant aux prétentions pontificales, la dissidence religieuse et la Réforme furent initiées par Calvin et Luther. A la même époque naquit en Espagne Ignace de Loyola, fondateur de l'ordre des Jésuites. Plus tard, Henri VIII consommait le schisme avec Rome. Aussi puissants que les empereurs, ces hommes fracturèrent irréversiblement l'économie européenne.

Les Protestants contestèrent l'immobilisme économique, utilisé comme instrument de domination par l'Eglise. En réaction, lors du Concile de Trente au Tyrol (1545-1563), le clergé catholique accusa d'hérésie ceux qui abandonnaient l'œuvre humaine à ses propres lois. L'Eglise réaffirma sa charge pastorale et la dévotion religieuse. A la Réforme, elle opposa la Contre-réforme, la piété et la vérité de foi. Elle voyait orgueil dans la confiance humaine. Elle ne tolérait le commerce que comme instrument du divin, alors que le Protestant voyait le travail comme preuve

d'ascétisme et encourageait la recherche du profit afin de ne pas contrecarrer les vocations humaines.

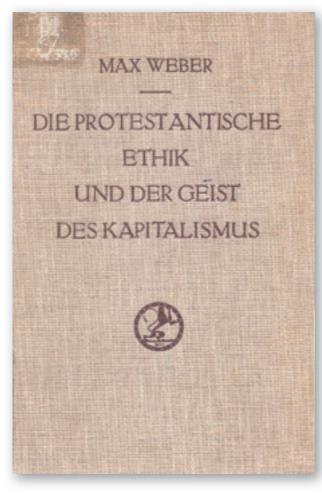
M. Jadot: Le catholique culpabilise lorsqu'il fait une bonne affaire, parce qu'il a l'impression d'avoir lésé l'autre, alors que le protestant se réjouit d'avoir créé de la richesse à mettre au service de son Dieu...? Le catholique a du mal à intégrer le concept de win-win?

B. Colmant: Oui, en effet, mais le protestant ne se retire pas, fortune faite. Il ne consomme pas, il ne cherche pas à jouir de son profit, il redéploie la richesse nouvelle dans d'autres entreprises, il remet continuellement son profit en risque. C'est un entrepreneur opiniâtre. A contrario, voyez la stagnation économique, à l'époque, en Espagne: ce pays était riche de l'or ramené de ses colonies sud américaines; il s'est employé à le consommer sans maintenir le dynamisme économique, propre à augmenter cette richesse et à prendre le relais lorsqu'elle serait épuisée.

M. Jadot: C'est vrai que l'image que nous avons du protestant est celle de quelqu'un d'assez austère, voire triste... qui compte ses sous et ne dépense pas; quand il part en vacances, il prend ses patates avec lui, ce n'est ni un jouisseur, ni un petit rigolo...

B. Colmant: C'est le philosophe Max Weber qui a dit que le capitalisme était né dans les pays protestants: en employant une approche sociologique, Weber (1864-1920) a tenté de démontrer qu'une conduite de vie religieuse spécifique avait rendu possible l'émergence du capitalisme moderne. Celui-ci a trouvé son impulsion originelle plus spécifiquement dans le calvinisme. Il remarque que, en Allemagne, les protestants sont significativement plus riches que les catholiques.

Weber remarque aussi que le protestantisme, celui de Luther, Calvin et des autres fondateurs de la Réforme est austère et s'oppose à toute recherche pour elles-mêmes des richesses. Pour Weber, c'est dans cet esprit austère, ascétique qu'il faut chercher la source du capitalisme.



La déduction, c'est partir du principe général vers le particulier. Dans un système déductif, il y a donc un principe ou une règle supérieure, selon laquelle les observations doivent être classées ou qualifiées. L'induction, c'est l'inverse: un système inductif infère une chose d'une autre, part des effets vers les causes et des faits particuliers vers les lois qui les régissent.

Pour les Européens, le mode de raisonnement considéré comme le plus rigoureux et le seul valable est la déduction, puisque cette dernière est le raisonnement qui va des principes à la conséquence. L'induction (prônée par les anglosaxons) est considérée par les Européens comme moins fiable, car elle consiste à énoncer des lois à partir de faits. L'induction est donc un raisonnement expérimental, qu'on assimile parfois à l'intuition.

Autrement dit, on a accepté le profit, mais les profits sont remis dans la collectivité et les dons sont admis. On peut être riche, mais sans ostentation, sans tomber dans la débauche de consommation.

Après que l'Eglise ait été mise un peu hors jeu par la Révolution Française, l'Europe catholique a produit le code civil: c'est, sur ce terrain, le premier ordonnancement humain qui ait suivi la Bible. Il a servi de principe supérieur dans la société. Dans les pays protestants, il n'y a pas eu de relais commercial à la Bible. L'économie est restée non codifiée, transactionnelle. C'est la jurisprudence qui fait office de référence, une référence évolutive.

Mais plus globalement, quand on synthétise les facteurs qui différencient les communautés européennes et anglo-saxonnes, on en arrive à une constatation troublante, parce qu'elle est élémentaire. Les sociétés européennes sont déductives, tandis que les sociétés anglo-saxonnes sont inductives.

Et finalement, on décèle à nouveau, dans cette différence d'approche, les orientations religieuses. Dans les sociétés européennes catholiques, les observations humaines se sont longtemps déduites des lois religieuses supérieures. Dans les pays protestants, par contre, le postulat céleste fut refusé et la providence écartée: chaque homme doit suivre son chemin selon ses propres découvertes.

Ces particularités se transposent au monde des affaires: les anglosaxons débattent, en permanence, du modèle d'entreprise et des principes de gestion. Il n'y a pas de réussite postulée, mais plutôt des succès précaires, devant sans cesse être démontrés et remis à risque. C'est incidemment la raison pour laquelle les sociétés anglo-saxonnes sont sources de progrès: l'induction crée l'humilité d'être confronté, à tout moment, à un meilleur modèle imaginé par un concurrent.

M. Jadot: Vous ne nous annoncez pas des lendemains qui chantent...
B. Colmant: Je pense que l'économie de demain sera plus individualiste et plus transactionnelle. Elle sera juridicomarchande.

M. Jadot: Alors, pour faire la course en tête, nous faut-il changer?

B. Colmant: Mais nous sommes en train de changer, pour un meilleur ou un moins bon. Il faut regarder autour de soi, même en législation sociale, par exemple où le contrat de travail commence à primer sur les accords collectifs.... L'homme est de plus en plus face à son destin. La précarité est plus grande. Plus rien n'est acquis, plus rien n'est stable, tout est en risque à tout moment. L'actualité économique et sociale en Belgique nous le démontre régulièrement.

M. Jadot: Mais cette approche anglo-saxonne et donc protestante est aussi moins humaniste. L'humanisme chrétien n'est-il pas, finalement, plus catholique que chrétien?

B. Colmant: Un mode de commerce, a fortiori plus individualiste, ne peut pas être déconnecté des réalités sociales. Celles-ci devront, d'une manière ou l'autre, véhiculer la fraternité, la justice et la générosité.

M. Jadot: Que conclure?

B. Colmant: Un fait s'impose: l'émancipation religieuse et l'essor économique se sont entrelacés au cours des siècles écoulés. Ceci prend un relief particulier en Belgique, qui s'est trouvée à la charnière d'une Europe Catholique, au sud, et de l'Europe protestante à l'est et au nord. Cela explique aussi peutêtre pourquoi le débat politique belge a souvent été centré sur un équilibre entre la confiance accordée par l'Etat à l'initiative individuelle (vision protestante) et par le citoyen à l'Etat pour la répartition des richesses (vision catholique). Cette confrontation de modèle sous-tend peut-être notre modèle économique, fondé sur la redistribution et la mixité sociale.

M. Jadot: Merci, Monsieur Colmant, pour cet éclairage atypique.